



**L'AVENUE PIERRE
CURIE PREND
FORME**

SOMMAIRE

- État civil, communiqué CPAM
page 3
- Mutuelle ouverte à tous,
recensement
page 4
- Des travaux durant tout l'été
pages 5, 6 et 7
- Jeunesse
page 8
- Vie locale
page 9
- Associations
page 10
- Culture
page 11
- La petite histoire dans la grande
page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes,
chers Rantignysiens,

L'année scolaire est maintenant achevée, j'espère vivement qu'elle a permis à tous ceux qui étaient candidats aux divers examens qui les concernent de réussir. C'est par ailleurs avec

plaisir que je peux vous annoncer l'ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle Françoise Dolto dès la rentrée de septembre.

Les travaux dans la commune se poursuivent. Afin de permettre à chacun de mieux comprendre « qui fait quoi », le cahier central leur est dédié.

Au-delà des désagréments que ces travaux peuvent occasionner, je tiens à rappeler leur caractère essentiel pour Rantigny. A titre d'exemple, les fournitures d'eau et d'électricité pour chaque administré ne peuvent se révéler défailtantes.

C'est donc aux hommes et aux femmes qui travaillent d'arrache-pied sur ces différents chantiers que je souhaite rendre hommage. Ils font preuve de professionnalisme et d'implication pour minorer la gêne, tenir les délais, et ce en subissant des conditions climatiques souvent pénibles mais aussi, ce qui est particulièrement inadmissible, des insultes

d'automobilistes. Je tiens à leur renouveler l'expression de mon profond respect.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler également que ce sont des entreprises locales qui réalisent ces travaux, permettant ainsi à des familles de vivre de leur travail.

De plus, il me semble important de rassurer chacun par rapport à l'abattage d'arbres Avenue Jean Jaurès : à l'issue du programme de travaux communaux, la faune et la flore auront, dans Rantigny, une place encore plus importante qu'à ce jour.

Enfin, comme nous nous y étions engagés, une mutuelle santé ouverte à tous et à conditions tarifaires préférentielles est désormais accessible aux Rantignysiens.

Je vous souhaite un bel été ressourçant et revigorant.

Bien à vous,

Dominique Delion
Maire de Rantigny

ÉTAT CIVIL du 1^{er} mai au 30 juin 2018

ILS SE SONT MARIÉS

DOUBLET Franck et FOUGHALI Ophélie le 23 juin 2018

ILS NOUS ONT QUITTES

LENOBLE Jean-Claude le 18 mai 2018

PICHON Marie-Louise épouse VAN ELSUWE le 26 mai 2018

Communiqué de l'assurance maladie



Un voyage à l'horizon ? commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de commander au moins 15 jours avant votre départ, votre CEAM, depuis votre compte ameli.

COMMENT GAGNER DU TEMPS ?

- 1 connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « commander une CEAM »
- 2 indiquez la date de votre départ
- 3 validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

VALABLE 2 ANS la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de votre famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Vous n'avez pas encore de compte ameli, connectez-vous sur www.ameli.fr


**Durant la période estivale
la mairie sera fermée au
public les :
samedis 21 et 28 juillet
ainsi que
les 4, 11 et 18 août 2018.**



MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE SANTE OUVERTE A TOUS LES RANTIGNYSIENS

Le conseil municipal de RANTIGNY dans sa séance du 22 juin 2018 a délibéré pour mettre en place une mutuelle santé ouverte à tous et à conditions tarifaires préférentielles.

Après contact pris avec différents prestataires, il est proposé à trois d'entre eux d'offrir aux rantignysiens un tarif préférentiel et de rencontrer les personnes intéressées lors de réunions publiques, de permanences en mairie ou sur prises de rendez-vous.

La commune ne se substituera en aucun cas aux souscripteurs et leur laisse libre choix quant à leur décision.

Les prestataires retenus sont par ordre alphabétique : AXA, La CCMO, La MOAT
Vous pourrez les contacter de la manière suivante :



AXA : 324 rue de la république
60290 LAIGNEVILLE 06 49
09 14 19 Mike Karkari.



CCMO : permanences en
mairie de 10h30 à 12h
les mercredis 29 août, 26
septembre et 24 octobre 2018.



MOAT : permanences en
mairie de 14h à 16h30 les
mardis 4 septembre, 2 octobre,
23 octobre, 13 novembre et 04
décembre 2018.

4

Recensement pour la journée défense et citoyenneté

Vous pouvez désormais vous faire recenser dès vos 16 ans sur le site majdc.fr. Vous serez redirigé(e) sur le site du recensement de SERVICE-PUBLIC.FR.

Vous serez invité(e) à créer votre compte. Avec votre identifiant et votre mot de passe vous pourrez également vous renseigner sur votre convocation, sur le contenu de la journée, ou comment vous y rendre.

Si vous avez déjà été recensé(e) en mairie, vous pouvez également créer votre compte en renseignant votre identifiant défense si vous le connaissez. Un lien d'activation vous parviendra sur votre boîte mail.

Votre compte créé, vous pourrez modifier les informations fournies lors de votre recensement, si elles ont changé.

Ce compte vous permettra d'imprimer votre convocation, d'accéder au contenu de la journée

et de récupérer votre attestation de participation à votre journée défense et citoyenneté.

Vous pourrez également être en contact avec votre centre de service national pour toute information ou question car vous aurez la possibilité de communiquer par messages.

Le recensement en mairie est toujours possible en vous présentant muni(e) de votre carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

DES TRAVAUX DURANT TOUT L'ÉTÉ

Les travaux de voirie, d'enfouissement de réseaux, d'adduction d'eau potable, de constructions de lignes électriques ou téléphoniques vont continuer durant tout l'été.

Vous vous interrogez certainement sur la nature des différents chantiers que vous voyez se réaliser sur l'ensemble du territoire de Rantigny.

Pour vous aider à y voir plus clair, quelques explications vont vous permettre d'identifier les lieux et la nature des travaux réalisés.

LA REQUALIFICATION DE LA VOIRIE



L'entreprise Médinger réalise les travaux de voirie sur l'ensemble de la traversée de Rantigny (depuis le rond-point de l'entrée nord jusqu'au carrefour avec Cauffry).

L'entreprise confectionne actuellement les bordures de trottoirs ainsi que les entrées charretières avenue Pierre Curie, rue Anatole France pour arriver au monument aux morts avant le mois de novembre.

La particularité des entrées charretières, est qu'elles sont réalisées en pavés. L'ensemble des pavés utilisés a été préalablement récupéré sous les enrobés des différentes rues actuellement en cours de travaux. Le gâchis ainsi évité permet de réaliser une économie conséquente et offre une seconde vie à des matériaux de grande qualité. La volonté d'utiliser des pavés directement issus de nos anciennes voies marque l'attachement de la municipalité aux matériaux anciens et à leur réemploi.

Pour les commémorations du 11 novembre, les abords du monument aux morts devront quant à eux être achevés pour permettre l'organisation de la manifestation de l'anniversaire de la fin de la guerre 1914/1918 dans un espace réaménagé.

La circulation sera perturbée aux abords de ce chantier, en particulier rue Anatole France où une déviation sera mise en place.

Le rond-point d'entrée dans la commune est maintenant achevé, il permet de ralentir la vitesse des véhicules et d'assurer son rôle sécuritaire. Son aménagement paysager et celui de ses abords seront réalisés à l'automne prochain, période favorable à la bonne reprise des végétaux.



DES TRAVAUX DURANT TOUT L'ETE

ENEDIS PROCEDE A LA POSE DE 4 CABLES 20000 VOLTS

Enedis réalise la pose de 4 câbles 20000 volts sur l'ensemble de la traversée de Rantigny. Ces câbles ont vocation à remplacer ceux qui existent actuellement, qui sont extrêmement vétustes et en fin de vie. La première partie a été réalisée entre le poste source (situé entre les numéros 65 et 67 avenue Pierre Curie) et le poste Vigne (situé au numéro 22 de l'avenue Jean Jaurès). Les travaux ont été assurés par l'entreprise Cagna pour ce tronçon.



La seconde partie du tracé repart du poste Vigne (à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Henri Barbusse) et va en direction de Cauffry. C'est l'entreprise Coretel qui procède à la pose de ces 4 câbles, tandis que l'enlèvement des pavés sur cette partie du tracé a été effectué par l'entreprise Médinger qui réemploie les pavés dès leur extraction pour confectionner les entrées charretières de l'avenue Pierre Curie.

L'EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

Dans le cadre de la délégation que la commune a avec le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60), un programme d'effacement des réseaux est en cours de réalisation avenue Jean Jaurès. L'entreprise SDEL réalise les travaux de câblage et de pose des mâts dans l'ensemble de cette rue. La pollution visuelle liée aux différents câbles aériens est ainsi réduite, les mâts d'éclairage sont changés au profit d'un matériel non seulement plus performant et moins énergivore puisque l'ensemble des points lumineux sont en leds, mais aussi beaucoup plus esthétiques et d'un design plus moderne.



D'autre part et afin d'unifier l'ensemble des mâts et de poursuivre le programme de remplacement des lanternes, l'avenue Pierre Curie, la rue Anatole France et la place de la République verront leurs candélabres remplacés dans les mêmes conditions.

L'ensemble de ces travaux (effacement de réseaux et remplacement des candélabres) est subventionné par le SE 60 et le Conseil Départemental aux taux respectifs de 15 et 30%.

LE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

Les entreprises BICHO et SIT, sous-traitants du Groupement Axione Bouygues Energies Services Sobeca, ont été mandatées par Oise Très Haut Débit (SMOHD) pour assurer le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la commune.

Ce déploiement utilisera toutes les infrastructures mobilisables en souterrain ou en aérien (Orange, ENEDIS, etc.).

A terme, un boîtier sera installé en limite de propriété, destiné à desservir jusqu'à 6 abonnés. Les immeubles de plus de 5 logements seront, eux aussi, dotés de boîtiers installés dans les locaux techniques.

L'ensemble du câblage sera terminé à la fin de l'été et tous les habitants de Rantigny pourront demander un raccordement qui leurs permettra de s'abonner à la fibre dans le courant de l'année 2019. Ce sont 1327 logements au total qui seront desservis.



DES TRAVAUX DURANT TOUT L'ETE

LE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE



La communauté de communes qui a en charge la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement a procédé durant l'été 2017 au changement de la canalisation d'eau rue Anatole France puis avenue Pierre Curie au cours du 1er trimestre 2018. C'est l'entreprise Sade qui est intervenue et qui a mis un terme aux casses incessantes. Dans la continuité de ces remises à niveau du réseau d'eau potable, c'est l'entreprise DMVA qui procède actuellement au changement de la canalisation rue Emile Zola.

L'entreprise SADE reprendra en fin d'année les travaux de remplacement de la canalisation avenue Jean Jaurès.

D'autre part et afin de réguler la collecte des eaux

pluviales, des travaux sont prévus sur la place Jean Jaurès aux abords du monument aux morts et place de la République. Ces travaux vont permettre de rétablir l'écoulement des eaux de pluie et de ralentir leur descente vers l'aval surtout en période de fortes pluies.



7

LE DEPARTEMENT REALISE UNE BANDE D'ARRET D'URGENCE SUR LA D1016

Durant les mois de juillet et août le conseil départemental procède à la réalisation d'une bande d'arrêt d'urgence sur la D1016 entre la sortie Rantigny et l'échangeur de Cauffry dans le sens Clermont/Creil.

Cette mise aux normes de la D1016, fait partie du programme initié par le conseil départemental depuis l'été 2016 et qui se terminera durant l'été 2019 à raison de 2 mois de travaux chaque été pour permettre la réalisation de bandes d'arrêt d'urgence sur un axe dangereux où la circulation est importante.

Même si ces travaux apportent quelques gênes à nos déplacements ils sont indispensables à la sécurité de tous et c'est en ce sens qu'il faut les appréhender.

RTE PROCEDE A L'ENFOUISSEMENT D'UNE LIGNE 63 000 VOLTS

L'enfouissement de la ligne 63000 volts décidé par RTE était initialement prévu en traversée de commune. Les différentes réunions de travail qui ont mis tous les acteurs concernés autour d'une table ont permis de modifier le tracé de l'enfouissement de cette ligne. Son parcours est définitivement arrêté et partira de l'arrière du poste source situé entre les numéros 65 et 67 avenue Pierre Curie, en direction de la D1016, et la longera pour partir en direction de Cauffry et de Laigneville.

Ce tracé modifié nous impacte beaucoup moins et nous évite une période de travaux avec toutes les difficultés qui y sont liées, dans une période déjà fort chargée en contraintes dues aux différents chantiers en cours.

Le premier loto des p'tites mains



Le samedi 9 juin, l'association « les p'tites mains de Rantigny en fête » a organisé son premier loto à la salle Paul Eiselé. Les 46 enfants inscrits pour participer à cet après-midi festif sont repartis les bras chargés de lots dont une tablette, une trottinette, des jeux de construction et de société.

Ce loto a pu être réalisé grâce à la générosité des commerçants de la commune, à l'implication des bénévoles qui sont toujours présents pour encadrer les enfants dans les différentes activités organisées par l'association.

L'après-midi s'est terminé par un goûter de crêpes pour le plaisir des gourmands.

La municipalité salue le travail des bénévoles de cette association dont le seul objectif est de faire vivre Rantigny par et pour ses enfants.



Spectacles de fin d'année scolaire

Le jeudi 21 juin pour les élèves de l'école Berthelot et la classe de monsieur Prévost, et le jeudi 28 juin dernier pour les élèves de l'école Claudel, ce fut une journée particulière : celle du spectacle de fin d'année.

Ces deux spectacles ont été réalisés sur le thème de l'écocitoyenneté, en écho aux engagements de notre commune sur la gestion différenciée et les méthodes alternatives d'entretien de notre environnement.

Les parents venus fort nombreux à la salle Paul Eiselé ont apprécié le travail de leurs enfants conseillés et entraînés par leurs enseignants.



Le goûter des aînés



Samedi 26 mai 2018, le CCAS offrait une après-midi dansante à nos aînés. Hervé Delohen et son accordéon ont fait danser les convives. Les membres du CCAS avaient préparé des pâtisseries et autres douceurs qui ont ravis nos gourmands !!! Un rendez-vous important qui permet de maintenir le lien social.

La balade des aînés



Mardi 26 mai 2018, le CCAS emmenait nos aînés en baie de Somme. Après une promenade en mer à Saint-Valéry-sur-Somme, le repas fut très apprécié. Puis, la journée s'est poursuivie par un voyage en train à vapeur au Crotoy. Des moments de partage qu'il est important de préserver.

Le Parc en Fête du dimanche 24 juin 2018

Un franc succès pour la troisième édition du Parc en Fête. Une journée qui a réuni de nombreuses familles autour d'un pique-nique géant. Jeux de bois, structures gonflables, parcours de motricité et démonstrations de danses ont agrémenté cette journée.

La municipalité remercie chaleureusement les associations « Les petites mains de Rantigny en fête » et « Si on dansait avec MBM » qui s'associent à cette manifestation.



L'athlétique club



La saison sportive s'achève et le club est satisfait des résultats obtenus l'hiver dernier : le podium obtenu par les sœurs jumelles Patricia et Véronique Peris sur 8000 mètres en salle à Angers et le résultat obtenu sur 3000 mètres marche à Lyon par la junior Emeline Torrez.

Ces résultats peuvent paraître faibles au prorata du nombre d'athlètes du club participant aux diverses compétitions, mais cela montre au contraire la difficulté d'accéder au niveau France et au-delà, ainsi que

le chemin restant à parcourir pour nombre d'athlètes. La saison est déjà bien entamée et les résultats pour les divers championnats de France seront bientôt connus.

Alors nous souhaitons bonne chance aux sélectionnés et adressons nos encouragements à tous les athlètes qui ne le seront pas mais pour qui le travail, l'opiniâtreté et la volonté de réussir finiront par porter leurs fruits.

Spectacle de fin d'année de l'association Flash Club

Le spectacle de fin d'année de l'association Flash Club a été une fois de plus une belle réussite ! 450 spectateurs sont venus applaudir les danseurs qui se sont exprimés sur le thème des 10 commandements et du petit chaperon rouge.

Ce sont près de 110 danseurs âgés de 3 à 60 ans qui ont évolué durant toute la soirée et qui ont offert au public un spectacle de grande qualité.

La municipalité salue le travail accompli et adresse ses félicitations aux danseurs et aux bénévoles qui s'investissent chaque année pour offrir au public un spectacle remarquable.



L'été en roue livre



Cet été, le Conseil Départemental de l'Oise invite petits et grands dans 29 bibliothèques partenaires pour partager des trésors de lecture du 2 juillet au 31 juillet 2018.

Au programme, de merveilleuses histoires lues à voix haute par l'équipe de la Médiathèque Départementale : voyages, gourmandise, amitié, animaux de la savane, sports, contes médiévaux ou fantastiques...

Autant de thèmes qui sauront captiver !

La bibliothèque municipale accueillera l'été en roue livre le mercredi 25 juillet de 14 h 00 à 16 h 30. Inscriptions à la bibliothèque municipale, par téléphone au 03 44 73 43 20 et par courriel : biblio.rantigny@wanadoo.fr

11

Diorama géant Playmobil

Samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018 - Salle des sports - Diorama géant Playmobil Safari au Kenya

Réalisé sur 180 m² par Jean-Michel Leuillier, plus grand collectionneur de Playmobil au monde. En novembre 2016, un diorama géant reproduisant la Bataille d'Hastings (1066) avait attiré à la salle des sports plus de 3 500 visiteurs. En 2018, Jean-Michel Leuillier revient et nous emmène au Kenya pour un safari unique en Playmobil.

Durant ces deux jours, petits et grands pourront découvrir autour du Lac Victoria plusieurs milliers de Playmobil, gazelles, buffles, éléphants, gnous, flamants roses mais également les crocodiles de la rivière Tsavo et diverses autres scènes.

Une exposition ludique et éducative commentée par Jean-Michel Leuillier qui présentera également deux « dioramas surprises » répartis sur 70m².



Horaires d'ouverture

Samedi 17 et dimanche 18 novembre : 10 h 00 - 18 h 00

Tarif des entrées :

2 €/adulte - 1 €/enfant (3 à 12 ans) - Gratuit/ moins de 3 ans

Renseignements : 03 44 73 43 20

LA PETITE HISTOIRE DANS LA GRANDE

Un maire dans la tourmente : Rantigny (1812-1825), extraits (période 1814) (2^{ème} partie)

Le 20 janvier, monsieur le maire reçoit cet ordre :

« Vu la lettre de M. le Préfet de l'Oise, du 19 relative à une réquisition de foin, paille et avoine

« Arrête :

« La commune de Rantigny fera porter de suite à Meaux trente quintaux métriques de foin, bonne qualité (le quintal pèse 204 livres ancienne mesure)

« Le foin sera rendu à Meaux au plus tard le 24 janvier présent mois.

« Et la paille et l'avoine en dedans le 26.

« M. le Maire répartira sur le champ le contingent ci-dessus sur les propriétaires et cultivateurs qui sont en état de fournir le plus promptement ; il est chargé sous sa responsabilité personnelle de faire porter et transporter dans le délai ci-dessus, lesdites denrées à Meaux.

« Il sera délivré à Meaux un récépissé de la fourniture desdites denrées aux conducteurs qui présenteront la livraison, par M. Cappon, employé de la Préfecture, commissaire nommé ad hoc, et c'est de lui seul que lesdits conducteurs prendront leurs récépissés.

« Le Maire de la commune devra, dans les 24 heures du retour des conducteurs, justifier à la Sous-Préfecture, de la fourniture de la présente réquisition.

« A Clermont-Oise, ce 20 janvier 1814 »

Monsieur le maire s'exécute.

Monsieur Vallée livre 300 bottes de foin qu'il conduit à Meaux.

Monsieur Prévost livre 135 bottes de foin livrées par monsieur Vizet.

Monsieur Prévost livre 200 bottes qui sont conduites par monsieur Morenvillez fils avec 2 chevaux à lui et 2 à Père Delabbey.

Le 24 janvier 1814, « d'après l'ordre que vient de recevoir le maire de Liancourt, le maire de la commune de Rantigny fera loger dans la commune la quantité de six officiers supérieurs et quatre-vingt-neuf officiers avec leurs chevaux pour y rester jusqu'à nouvel ordre. Ces officiers

seront nourris par les particuliers qui logent. »

Des bons de logements sont envoyés vers les citoyens de la commune ainsi :

« 4^{ème} Lanciers.

« De par le Maire

« N^o rue, surchargé avec

« Rantigny le 24 janvier 1814

« M. Destrées Jean-Baptiste tonnelier

« Logera pendant, (barré) jusqu'à nouvel ordre

« Un officier et son domestique

Ou alors :

« Ville de Clermont-Oise (barré)

« ...chez M. Charlemagne

« ...sieur Destrées

« Prévost

« Le Maire de la commune »

À l'arrière, il est encore écrit :

« Les hommes et les chevaux seront nourris par les habitants. »

De Clermont, le 5 février 1814

A Monsieur le Maire de Rantigny

« Les 13^e, 14^e et 16^e régiments cantonnés, Monsieur le Maire, sur votre commune, n'ayant pas pu recevoir à Liancourt leurs fourrages aujourd'hui, parce que les approvisionnements n'étaient pas complétés, veuillez faire encore nourrir pour quatre jours leurs chevaux par les habitants toutefois en vous faisant remettre par les Commandants, les bons revêtus du visa de M. le Commissaire des guerres.

« Je vais frapper des réquisitions pour assurer l'approvisionnement du magasin.

« Agréez, Monsieur le Maire, mes salutations sincères. »

Le 24 février, le maire reçoit un ordre de la part de monsieur de Pommereul :

« La commune redoit encore suivant l'état qui a été fait quatre quintaux métriques de foin » qu'il faut aller porter à Meaux dans les 24 heures de la réception de la lettre. A défaut de fourniture, le préfet sera obligé de l'y contraindre militairement.

*Alain Bourguignon
Les Amis de l'Histoire*